



PSE Libre Brabant wallon  
✉ Montagne d'Aisemont, 119  
1300 Wavre  
☎ 010/22.45.51  
✉ wavre@pselibrebw.be

Année scolaire 2025-2026

Le bilan de santé par le service de Promotion de Santé à l'École du Brabant wallon de Wavre

Chers parents, responsables de l'élève,

Le bilan de santé de votre enfant est organisé par le service de promotion de la santé à l'école (PSE) libre du Brabant wallon (antenne de Wavre). Le service est composé d'une équipe de médecins, infirmières, aides administratives et animateurs-trices dédiée au bien-être et à la santé des élèves à l'école.

Les missions du PSE comprennent :

- la réalisation de bilans de santé,
- la vaccination gratuite selon les recommandations de l'ONE,
- la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé (animations concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle, l'alimentation, l'hygiène...)
- la gestion des maladies infectieuses dans les écoles,
- le recueil de données sanitaires.

Le bilan de santé est obligatoire et réglementé par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 14 mars 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur non universitaire (M.B., 17/04/2019). En cas d'**opposition au bilan** de santé réalisé par notre service, les responsables de l'élève envoient au PSE un courrier **par lettre recommandée dès réception de ce courrier et au plus tard pour le 30 septembre 2025**. Ils doivent ensuite organiser le bilan de santé de leur enfant dans un autre service PSE agréé dans les deux mois à dater de l'envoi de la lettre recommandée.

Pour les élèves concernés par un bilan de santé (voir tableau explicatif ci-dessous), nous invitons les parents concernés à remplir le **questionnaire médical confidentiel** distribué par l'école et à y joindre une **copie de la carte de vaccination de votre enfant**. Ces informations nous permettent de constituer le dossier médical, d'analyser le statut vaccinal et d'assurer le suivi personnalisé des élèves. Toutes ces données sont confidentielles et sont traitées selon les protocoles exigés par le RGPD (politique de confidentialité disponible sur notre site internet : <https://www.pselibrebw.be>).

Si une vaccination est recommandée pour votre enfant, une autorisation de vaccination est également transmise par l'école. La vaccination est réalisée uniquement si l'autorisation de vaccination est dûment complétée, datée et signée.

Pour chaque année concernée par le bilan de santé, vous en trouverez ci-dessous le contenu détaillé. Cette organisation peut être modifiée selon les ressources du PSE ou à la suite de circonstances exceptionnelles.

1 <sup>ère</sup> maternelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• mesure du poids et de la taille</li><li>• examen de la vue de loin</li><li>• examen de l'audition</li><li>• examen de l'œil, de la sphère ORL et bucco-dentaire</li></ul>
3 <sup>ème</sup> maternelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• mesure du poids et de la taille</li><li>• examen de la vue de loin et de la vision des couleurs</li><li>• examen de l'audition</li><li>• examen de l'œil, de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal, génital externe et de la statique</li></ul>

2 <sup>ème</sup> primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>examen de la vue de loin</li> <li>vaccination (2<sup>ème</sup> dose rougeole-rubéole-oreillons) si demandée</li> <li>vaccination (rattrapage polio-diphtérie-tétanos-coqueluche) si demandée</li> </ul>
4 <sup>ème</sup> primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>examen de la vue de loin</li> </ul>
6 <sup>ème</sup> primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>mesure du poids et de la taille</li> <li>examen de la vue de loin et de la vision en relief</li> <li>examen de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal, génital externe et de la statique</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> secondaire 1 <sup>ère</sup> différenciée 2 <sup>ème</sup> différenciée	<ul style="list-style-type: none"> <li>mesure du poids et de la taille</li> <li>examen de la vue de loin</li> <li>examen de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal, génital externe et de la statique</li> <li>vaccination (contre papillomavirus (HPV)) si demandée</li> </ul>
4 <sup>ème</sup> secondaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>mesure du poids et de la taille</li> <li>examen de la vue de loin</li> <li>examen de l'audition</li> <li>examen de la sphère ORL et bucco-dentaire, du système cardio-pulmonaire, abdominal, génital externe et de la statique</li> <li>vaccination (rappel diphtérie-tétanos-coqueluche) si demandée</li> </ul>
Enseignement spécialisé CEFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>examen adapté selon l'âge de l'élève, réalisé un an sur deux</li> <li>vaccination selon l'âge de l'élève si demandée</li> </ul>

Lors du bilan de santé, les élèves sont accueillis par notre équipe qui se présente et leur explique le déroulement de la visite.

Les élèves sont ensuite reçus en consultation individuelle par l'infirmière scolaire. Les examens réalisés permettent de dépister des troubles de la croissance staturo-pondérale, des troubles visuels (baisse de la vision de loin, daltonisme ou trouble de la vision en relief) et des troubles de l'audition. Il s'agit également d'un moment de discussion privilégié avec l'élève notamment pour parler de son hygiène de vie et de son bien-être.

Le bilan se poursuit par la consultation avec le médecin scolaire. Nous valorisons le respect de l'autonomie et de la dignité de chaque enfant. L'examen clinique est toujours expliqué à l'élève et réalisé avec son **consentement**. Les objectifs de la consultation médicale sont multiples :

- le dépistage de maladies (scoliose, puberté précoce/tardive, maladie de peau...),
- la prévention de maladies (caries, obésité, addictions...),
- la détection de situations à risque (harcèlement, détresse psychologique...).

La consultation médicale est aussi l'occasion d'un temps d'échange où l'élève peut poser des questions concernant sa santé. L'équipe médicale fournit des informations et conseils adaptés à l'élève. Aucun traitement n'est prescrit ni administré lors du bilan de santé.

Nous sommes soucieux de travailler en partenariat avec les parents ou responsables des élèves et sommes disponibles pour répondre à vos questions ou inquiétudes éventuelles concernant la santé de votre enfant. Les résultats et conclusions du bilan de santé vous seront systématiquement transmis par un courrier sous enveloppe fermée remis à votre enfant. N'hésitez pas à les réclamer si vous ne les avez pas reçus.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

L'équipe PSE de Wavre